

PROCES VERBAL
Du Conseil Municipal
DU 9 SEPTEMBRE 2020

Nombre de Conseillers :

Date de la convocation :

Date d'affichage :

en exercice *présents* *votants*
11 08 08

02.09.2020

02.09.2020

L'an DEUX MIL VINGT, LE NEUF SEPTEMBRE à 18H30 heures le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur SGHAIER Nouredine

Etaient présents : *Mme Sonia KELECHIAN ; MM. Romain BOURGINE ; Éric KELECHIAN ; Gérard PETIT ; Bruno PLAZA ; Stanislas SULLY ; Arnaud BAUDRY.*

Etaient absents : *MM. Franck DENIS ; MMEs. Anne-Marie DELABRE ; Jessyca KOPACZ*

Pouvoirs : *néant*

A été nommé secrétaire : *M. Stanislas SULLY*

Ordre du jour :

- Approbation du compte-rendu de la séance du 08/07/2020 et du 10/07/2020
- Désignation des délégués à la commission Communale des Impôts Directs.
- Remboursement des factures OVH du site internet de la commune à M. Sghaier.
- Désignation d'un délégué élu et d'un délégué parmi les agents de la commune au CNAS.
- Désignation d'un suppléant à M. Petit pour le COSEC de Bueil.
- Informations diverses.
- Questions diverses

RENOUVELLEMENT DES DELEGUES DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

Délibération 2020-19

Monsieur le Maire explique à l'assemblée qu'à la suite du changement de mandature, il est nécessaire de renouveler les commissaires de la CCID. Les services des impôts détermineront, les six commissaires titulaires et les six suppléants parmi les 24 personnes qui doivent être désignées par le conseil municipal.

Monsieur le maire propose les personnes suivantes :

Civilité	Nom	Prénom	Adresse	Date de nais.
MONSIEUR	LASSERRE	DOMINIQUE	2 RUE DE PACY	29/01/1959

MONSIEUR	MATHIEU	LAURENT	28 RUE DE PACY	26/01/1974
MONSIEUR	RENAUD	SEBASTIEN	36 RUE DE PACY	19/11/1979
MADAME	BESNARD	COLETTE	16 RUE DE NEUILLY	06/03/1938
MONSIEUR	LUTUN	FRANCIS	5, AVENUE DE LA MADRIE	15/06/1956
MADAME	LAMPERNESSE	CLAIRE	16 ALLEE ILE DE GRACE	20/12/1959
MADAME	BAUDRY	NATHALIE	42 RUE DE PACY	06/01/1979
MADAME	ACALDI	CATHY	2 CHE, DU HAUT LABLONDE	05/07/1970
MADAME	FOY	VERONIQUE	12 RES, LA HAIE VIVE	02/04/1962
MONSIEUR	GUILLARD	MARIANNE	11 RES, LA HAIE VIVE	18/07/1954
MADAME	CARPENTIER	FRANCOISE	19, RUE DE NEUILLY	28/04/1960
MONSIEUR	ACALDI	EMMANUEL	2 CHE, DU HAUT LABLONDE	25/03/1963
MONSIEUR	HERON	THIERRY	4 AVENUE DE L'EURE	03/04/1968
MONSIEUR	DUBREIL	ANDRE	3 RUE DE PACY	14/03/1940
MADAME	DUBREIL	COLETTE	3 RUE DE PACY	28/08/1943
MONSIEUR	PLAZA	BRUNO	8 AVENUE DE L'EURE	02/02/1960
MONSIEUR	DUHAMEL	HERVE	53 RUE DE PACY	17/01/1953
MADAME	JOLY	BEATRIX	12 CHE, DU HAUT LABLONDE	24/04/1939
MADAME	LEDRU	NELLY	4 CHE, DU HAUT LABLONDE	31/03/1963
MONSIEUR	SCHUPP	PASCAL	26 AV, DE L'EURE	04/03/1966
MONSIEUR	VERET	JEAN-PIERRE	3 RES, LA HAIE VIVE	21/12/1950
MONSIEUR	AÏT OUMGHRAROU	HEDY	20 RUE DE PACY	15/10/1996
MADAME	THIEBOT	LAURINE	2 BIS CHE, DU HAUT LABLONDE	25/01/2000
MADAME	CAPEL	ELISE	4 ALLEE ILE DE GRACE	06/04/1978

Après en avoir délibéré, le conseil, à l'unanimité, valide la liste ci-dessus.

REMBOURSEMENT DES FACTURES OVH A MONSIEUR SGHAIER

Délibération 2020-20

Monsieur le Maire explique à l'assemblée qu'afin de payer les dépenses liées au site internet, référencement et autres, il a dû renseigner sa carte bancaire personnelle sur le site internet d'OVH, car il n'y avait pas la possibilité de payer par mandat administratif. Il demande à l'assemblée, son accord pour lui rembourser les frais occasionnés.

Considérant qu'il appartient à la commune de financer les dépenses liées au site internet de celle-ci, le conseil, à l'unanimité, décide :

D'accorder à Monsieur SGHAIER, le remboursement de toutes les factures OVH, concernant le site internet de la commune, et ce, pour toute la durée de son mandat.

DESIGNATION D'UN DELEGUE ELU et D'UN DELEGUE AGENT DE LA COMMUNE AU CNAS.

Délibération 2020-21

Monsieur le Maire explique à l'assemblée qu'il est nécessaire de désigner un représentant élu et un agent comme délégués au CNAS.

Après en avoir délibéré, le conseil désigne ;

- Monsieur SGHAIER Nouredine, délégué élu.
- Madame CORBIN Lydie, déléguée agent.

DESIGNATION D'UN DELEGUE SUPPLEANT A MONSIEUR PETIT POUR LE COSEC.

Délibération 2020-22

Monsieur le Maire explique à l'assemblée qu'il manque un délégué suppléant de Monsieur Gérard Petit au COSEC de Bueil.

Après en avoir délibéré, le conseil désigne **Monsieur Romain BOURGINE**, suppléant de Monsieur PETIT Gérard, au COSEC de Bueil.

INFORMATIONS DIVERSES

Elections sénatoriales

M. Éric KELECHIAN évoque son entretien avec le Sénateur Hervé MAUREY. Il précise qu'il lui a fait part des difficultés de la commune à obtenir des subventions, pour le financement des travaux d'assainissement en traverse des Moulins de Meroy. Le Sénateur lui a affirmé, qu'il pourrait aider la commune en vue d'accéder à d'autres aides publiques. M. KELECHIAN ayant été élu « grand électeur », lors du conseil municipal du 10 juillet 2020, demande alors son avis à l'assemblée, afin de connaître le point de vue de chacun, sur le choix du futur Sénateur, pour lequel il devra voter lors des prochaines élections sénatoriales, du 27 septembre 2020.

Syndicat de voirie

M. Romain BOURGINE explique que le syndicat de voirie demande aux communes adhérentes de lister les futurs travaux de voirie neufs, qui pourront être programmés pour 2021. La réponse étant attendue pour 20 octobre prochain, le conseil décide d'y réfléchir encore avant de donner sa réponse.

M. Stanislas SULLY précise qu'il est également demandé aux communes de leur signaler leurs besoins en sel de déneigement. M. le maire suggère de commander une cinquantaine de sacs. M. SULLY et M. PLAZA, se portent volontaires pour se charger du salage des zones dangereuses et fréquentées, telles que les abribus, allées du cimetière ou le parvis de la mairie.

M. Stanislas SULLY rapporte également que le syndicat de voirie demande aux communes de répertorier les panneaux qui auraient besoin d'être changés ou nettoyés. L'assemblée décide de noter au fur et mesure qu'ils en aperçoivent, les panneaux concernés.

Ravinement

Monsieur le Maire signale que lors des pluies intenses, de nombreux graviers arrivent sur la chaussée en bas du chemin privé qui aboutit sur la départementale à la sortie de Meroy. Il propose d'étudier l'idée d'une bordure qui pourrait retenir les graviers sans gêner l'accès au chemin. Le conseil y est favorable.

Eclairage public

Monsieur le Maire explique qu'à la suite d'un entretien avec un responsable du SIEGE, il a eu connaissance du coût approximatif que représenterait, un changement total de l'éclairage public par du matériel plus économique, tel que LEDS, horloges astronomiques, capteurs de présence... Les travaux seraient estimés à 20 000 €, dont 6000 € à la charge de la commune. Le conseil est favorable à ces travaux qui seront programmés pour 2021 ou 2022.

Travaux des Moulins de Meroy

Monsieur le Maire rapporte qu'il a eu connaissance des dates auxquelles les travaux d'assainissement en traverse auront lieu. Le SIEGE commencera l'enfouissement des réseaux en janvier 2021 et le Département en mars ou avril 2021. Suite à son entretien avec un responsable du Conseil Départemental, celui-ci lui a laissé entendre qu'il serait éventuellement possible d'obtenir davantage de subventions pour ce projet.

QUESTIONS DIVERSES

Décharge sauvage

M. Bruno PLAZA explique qu'à la suite d'une entrevue avec un passant lui ayant montré les photos qu'il a prises d'une décharge sauvage en forêt de Merey, il est allé constater sur place et confirme que des déchets tels que du gros électroménager est entreposé près du poteau du Rois en forêt de Merey. Il rappelle que la nouvelle réglementation permet aux communes de verbaliser les contrevenants par le biais d'un procès-verbal, déposé à la gendarmerie. Monsieur le maire explique qu'il est aussi difficile de prendre ces personnes sur le fait. Il déclare avoir rencontré dernièrement Madame le Sous-Préfète des Andelys, qui lui a proposé d'appuyer la commune en cas de problème. Il va donc lui parler de celui-ci.

Sécurité routière

M. Gérard PETIT, soulève le problème de la sortie dangereuse de la résidence « La Haie Vive ». Il précise que de nombreux automobilistes « trop pressés », dépassent des véhicules plus raisonnables, juste avant la sortie de cette résidence. Il insiste sur la dangerosité de ce comportement qui, non seulement présente un danger de par la vitesse excessive, mais aussi parce qu'un dépassement à cet endroit, est particulièrement gênant. Le conseil est d'accord avec ce constat et propose de faire appliquer une bande blanche sur la chaussée, et si cela est autorisé et ne présente pas d'inconvénient quant à la responsabilité du maire, d'installer des stops sur la départementale aux abords de la sortie de la résidence, pour faire ralentir les automobilistes.

Tarif de la salle communale

M. Bruno PLAZA, propose d'augmenter le tarif de la location de la salle communale aux personnes extérieures à la commune. Monsieur le Maire précise que cette salle est énergivore et qu'il est nécessaire d'y faire des travaux d'isolation en changeant les fenêtres et porte et les ampoules par des LEDS. Il rapporte également que l'état octroie des subventions pour favoriser la transition énergétique. Considérant ces éléments, le conseil est favorable à l'augmentation du tarif et également aux travaux envisagés. Ces deux points ne figurants pas à l'ordre du jour, ils seront plus largement étudiés lors d'un prochain conseil municipal.

Formation des conseillers municipaux

M. Éric KELECHIAN déclare s'être renseigné sur les possibilité offertes aux conseillers municipaux pour leur formation. Il précise que toutes ces formations sont payantes et sont aux frais de la commune. M. Bruno PLAZA indique qu'il est probable, qu'elles ne soient pas vraiment adaptées aux petites communes, qui ont besoin de renseignements pratiques plutôt que juridiques. M. le Maire étudiera chaque cas avec les personnes qui le souhaiteront.